

Programme Jules Verne 2009-2010

Le programme Jules Verne vient compléter et enrichir l'ensemble des programmes européens et français actuellement disponibles.

Ce programme de mobilité internationale, ouvert à tous les enseignants titulaires de l'enseignement public, offre la possibilité d'une immersion éducative et culturelle dans un autre pays en partant vivre et enseigner hors de France pour une année scolaire complète. (voir **Bulletin officiel n° 14 du 2 avril 2009**)

Mise en œuvre dans l'académie de Paris :

Dès la parution du BO du 2 avril, la DAREIC a adressé une circulaire académique aux enseignants et aux chefs d'établissement, et elle a informé les postulants (une cinquantaine) tout au long du mois d'avril.

Un groupe de pilotage a été constitué avec les services du rectorat concernés, une réunion d'harmonisation s'est tenue avec les corps d'inspection pour préparer les entretiens de sélection qui se sont déroulés en mai.

10 candidats ont été retenus sur les 24 auditionnés, 3 pour le 1^{er} degré et 7 pour le 2nd degré.

La recherche des établissements d'accueil s'est faite conjointement par les candidats, la DAREIC et les postes à l'étranger, avec le concours de la DREIC. Les 10 enseignants de l'académie seront en poste à la rentrée 2009 au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, au Danemark, au Portugal et en Finlande.

Les services du rectorat (DRH, DAJ, DICOPRES, DPE, DE) ont activement participé à l'élaboration des pièces officielles nécessaires à la mobilité des enseignants : conventions, lettres de mission et lettres d'engagement. La DAREIC a pris en charge la coordination générale du programme.